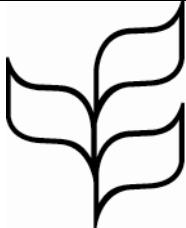




CBD



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/BS/COP-MOP/6/6
11 septembre 2012

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLIQUE SIÉGEANT EN TANT QUE RÉUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE CARTAGENA SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES BIOTECHNOLOGIQUES

Sixième réunion

Hyderabad (Inde), 1-5 octobre 2012

Point 8 de l'ordre du jour provisoire *

RAPPORT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF SUR L'ADMINISTRATION DU PROTOCOLE ET SUR LES QUESTIONS BUDGÉTAIRES

Note du Secrétaire exécutif

INTRODUCTION

Contexte

1. À sa cinquième réunion, la Conférence des Parties siégeant en tant que Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (CdP/RdP-5) a adopté un budget de programme relatif aux coûts des services du Secrétariat et au programme de travail sur la prévention des risques biotechnologiques pour l'exercice biennal 2011-2012. Dans le paragraphe 25 de la décision BS-V/7, le Secrétaire exécutif a été prié de faire rapport à la sixième Réunion des Parties sur les recettes et les résultats budgétaires et de proposer les ajustements qui pourraient devoir être apportés au budget de programme pour l'exercice biennal 2011-2012.

2. Le présent document, qui a été établi par le Secrétaire exécutif, met en relief la performance administrative et financière du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques depuis la dernière réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques. Il doit être lu de concert avec le rapport du Secrétaire exécutif sur l'administration de la Convention pour l'exercice biennal 2011-2012 (UNEP/CBD/COP/11/9) et le document d'information connexe (UNEP/CBD/COP/11/INF/36).

3. Au 31 juillet 2012, 163 Parties avaient adhéré au Protocole ou elles l'avaient ratifié. La liste de ces Parties est disponible sur le site Internet du Secrétariat. Elle est mise à jour chaque fois que le Secrétariat est notifié par le dépositaire qu'il a déposé un nouvel instrument de ratification ou d'adhésion.

* UNEP/CBD/BS/COP-MOP/6/1.

/...

Le présent document a fait l'objet d'un tirage limité dans le souci de minimiser l'impact écologique des activités du Secrétariat et de contribuer à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU pour une organisation sans effet sur le climat. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

4. Le document est divisé en cinq sections, comme suit :

a) Les sections I et II font respectivement rapport sur les recettes et les résultats budgétaires des obligations en 2010 et 2011 des trois fonds d'affectation spéciale du Protocole, à savoir le Fonds d'affectation spéciale général pour le budget du programme de base du Protocole (**Fonds d'affectation spéciale BG**), le Fonds d'affectation spéciale volontaire pour les contributions volontaires additionnelles à l'appui d'activités approuvées du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (**Fonds d'affectation spéciale BH**) et le Fonds d'affectation spéciale volontaire pour faciliter la participation des Parties au processus Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques (**Fonds d'affectation spéciale BI**). La section III fait rapport sur les engagements pris pour 2012 à l'égard du Fonds d'affectation spéciale BG;

b) La section IV traite des questions de personnel et d'administration. Elle fait rapport sur les progrès accomplis pour ce qui est des postes classés, annoncés et pourvus qui ont été approuvés en vertu du Protocole;

c) La section V fait rapport sur les indicateurs de succès pour la biennie 2011-2012.

5. Les tableaux suivants figurent dans le document UNEP/CBD/COP/11/INF/36 :

a) État des contributions aux Fonds d'affectation spéciale BG, BH et BI au 31 décembre 2011 (annexes V à VII);

b) Barème des contributions pour l'exercice biennal 2011-2012 au 31 juillet 2012 (annexe VIII).

I. RECETTES ET RÉSULTATS BUDGÉTAIRES EN 2010

A. *Fonds d'affectation spéciale général pour le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (budget de base ou Fonds d'affectation spéciale BG)*

1. *Recettes et résultats budgétaires en 2010*

i) *Budget pour 2010*

6. Dans sa décision BS-IV/7, la Conférence des Parties a approuvé un budget de programme de base d'un montant de 2 880 900 USD pour l'année 2010 pour le Protocole de Cartagena sur la prévention sur les risques biotechnologiques. De ce montant, 2 432 300 USD devaient être payés par les Parties conformément au barème arrêté dans l'annexe de la décision BS-IV/7, 178 600 USD financés sur la contribution du pays hôte et 270 000 USD tirés sur l'excédent d'années antérieures.

Source de financement	2010
Parties au Protocole de Cartagena	2 432 300 \$
Pays hôte	178 600 \$
Excédent d'années antérieures	270 000 \$
Total	2 880 900 \$

7. Compte tenu de l'adhésion de nouvelles Parties au Protocole durant la période 2009-2010, les annonces de contributions effectives au Protocole en 2010 se sont élevées à 2 567 696 USD du fait des crédits appliqués aux Parties d'années précédentes. Des ajustements ont été effectués en 2010 pour tenir compte des contributions révisées et ils ont été crédités en conséquence aux Parties à la fin de l'exercice biennal selon les règles de gestion financière.

ii) *Contributions for 2010*

8. Au 31 décembre 2010, les contributions reçues en 2010 pour le Fonds d'affectation spéciale BG s'élevaient à 2 657 626 USD, comme suit :

Acomptes pour 2010 reçus en 2009	611 974 \$
Contributions pour 2010 reçues en 2010	1 867 052 \$
Contribution du pays hôte	178 600 \$
Total	2 657 626 \$

9. Les contributions payées pour 2010 au 31 décembre 2010 s'inscrivaient donc à 95 % du budget de base total approuvé (avant déduction de l'excédent de l'année antérieure) pour l'année par la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole à sa quatrième réunion.

10. Ce montant représente les contributions payées en totalité ou en partie par 85 Parties (soit 49 %) du nombre total des Parties au Protocole. Il sied de noter qu'au 31 décembre 2010, les arriérés de paiement reçus en 2010 pour 2009 et les années antérieures s'élevaient à 86 601 USD.

iii) *Dépenses en 2010*

11. Au 31 décembre 2010, les dépenses en 2010 (y compris les dépenses d'appui au programme) totalisaient 3 005 551 USD, ce qui est l'équivalent d'environ 104 % du montant total approuvé pour les activités du Fonds d'affectation spéciale BG en 2010 (voir la décision BS-IV/7). Le budget approuvé a été légèrement dépassé de 4 % en 2010, ce qui principalement dû aux dépenses de la conférence CdP-RdP 4 et, dans une moindre mesure, aux dépenses de personnel. Toutefois, ce dépassement a été compensé au cours de la biennie 2009-2010 par les sommes non engagées s'élevant à 13 % du budget pour 2009, comme en fait était la cinquième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques.

12. Le dépassement des dépenses de ces budgets a été partiellement compensé par les économies réalisées en n'engageant pas la totalité des montants alloués à d'autres lignes budgétaires, notamment :

- Le montant budgétaire alloué au Bureau de la CdP-RdP n'a pas été utilisé dans son intégralité en 2010, car ce Bureau est en général convoqué en marge du Bureau de la CdP.
- La réunion de consultation du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques n'a pas eu lieu en 2010, ce qui a permis de réaliser des économies de l'ordre de 40 000 USD.
- Le budget de la réunion du Groupe de liaison n'a pas été utilisé dans son intégralité, car celle-ci s'est tenue à Siem Reap et immédiatement après la sixième réunion de coordination des gouvernements et organisations qui mettent en œuvre le renforcement des capacités en matière de prévention des risques biotechnologiques.

13. Le Secrétariat a également maintenu les montants budgétaires alloués au personnel temporaire et aux consultants à un niveau minimum, afin que la mise en œuvre du budget ne dépasse pas les limites approuvées.

14. Les dépenses pour 2010 de 3 005 551 USD représentent 113 % du total des contributions reçues pour 2010 (soit 2 657 651 USD), au 31 décembre 2010. On trouvera au tableau 1 ci-dessous la ventilation des dépenses enregistrées par objet de dépense pour 2010.

Tableau 1. Dépenses en 2010 du Fonds d'affectation spéciale BG par objet de dépense (en milliers d'USD)

Objet de dépense	Budget approuvé (en USD)	Engagements/ dépenses	% du budget approuvé par le CdP-RdP
Dépenses de personnel	1 587,3	1 737,9	109
Réunions du Bureau du Protocole	60	36,4	60

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget approuvé (en USD)</i>	<i>Engagements/ dépenses</i>	<i>% du budget approuvé par le CdP-RdP</i>
Voyages en mission	60	39,2	65
Consultants/sous-traitants	25	11,7	50
Réunions consultatives sur le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques	40	0,0	0
Réunions du Groupe de liaison	35	21,3	60
Quatrième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques	400	513,5	128
Réunion du Comité chargé du respect des obligations	47,5	44,2	93
Formation/bourses		0,0	0
Traduction du site Internet du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques	20	16,0	80
Personnel temporaire/heures supplémentaires	20	1,1	05
Dépenses générales de fonctionnement	254,6	239,6	94
<i>Dépenses à l'appui du programme</i>	<i>331,4</i>	<i>344,54</i>	<i>104</i>
Total	2 880,8	3 005,5	104

II. RECETTES ET RÉSULTATS BUDGÉTAIRES EN 2011

A. *Fonds d'affectation spéciale général pour le Protocole de Cartagena (budget de base et Fonds d'affectation spéciale BG)*

1. *Recettes et résultats budgétaires en 2011*

i) *Budget pour 2011*

15. Dans sa décision BS-V/7, la Conférence des Parties a approuvé pour l'année 2011 un budget de programme de base d'un montant de 2 597 800 USD pour le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, dont 1 965 600 USD devaient être versés par les Parties selon le barème établi dans l'annexe à cette décision, 182 200 USD financés sur la contribution du pays hôte et 450 000 USD tirés de l'excédent dégagé les années précédentes.

<i>Source de financement</i>	<i>2011</i>
Parties au Protocole de Cartagena	1 965 600 \$
Pays hôte	182 200 \$
Excédent d'années précédentes	450 000 \$
Total	2 597 800 \$

16. Compte tenu de l'adhésion de nouvelles Parties au Protocole durant la période 2010-2011, les annonces de contributions effectives au Protocole en 2011 se sont élevées à 2 131 950 USD du fait des crédits appliqués aux Parties d'années précédentes. Des ajustements ont été effectués en 2011 pour tenir

/...

compte des contributions révisées et ils ont été crédités en conséquence aux Parties à la fin de l'exercice biennal selon les règles de gestion financière.

ii) Contributions pour 2011

17. Au 31 décembre 2011, les contributions au Fonds d'affectation spéciale BG reçues pour 2011 s'élevaient à 1 895 642 USD et elles étaient réparties comme suit :

Acomptes pour 2011 reçus en 2010	473 810 \$
Contributions pour 2011 reçues en 2011	1 258 207 \$
Contribution du Gouvernement hôte	163 625 \$*
Total	1 895 642 \$

* Solde de 18 575 \$ crédité en 2012

18. Par conséquent, les contributions payées pour 2011 au 31 décembre 2011 s'élevaient à 88 % du budget de base total approuvé (avant déduction de l'excédent de l'année précédente) pour l'année par la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole à sa cinquième réunion. Ce montant représente les contributions payées dans leur totalité ou en partie par 100 Parties (soit 63 % du nombre total des 160 Parties au Protocole au 31 décembre 2011). Des arriérés de paiement d'un montant total de 44 302 USD ont été reçus en 2011 pour des contributions d'années antérieures.

19. La question des arriérés de paiements et des défauts de paiement de contributions a été soulevée par le PNUE suite à la décision des Nations Unies d'aligner ses normes comptables à celles des Normes comptables internationales pour le service public (IPSAS), ce que les Nations Unies feront en 2014. Il y a actuellement dix Parties (4 États insulaires en développement et 6 pays les moins avancés) qui n'ont jamais payé leurs contributions à la Convention depuis qu'ils en sont devenus Parties. Le régime comptable de l'IPSAS prévoit une limite de temps pour le recouvrement de dettes non perçues, date après laquelle celles-ci ne seront plus acceptées comme valides.

iii) Dépenses en 2011

20. Au 31 décembre 2011, les dépenses en 2011 (y compris les dépenses à l'appui du programme) totalisaient 2 571 979 USD ou l'équivalent d'environ 99 % du montant total approuvé pour les activités du Fonds d'affectation spéciale BG en 2011 (voir la décision BS-V/7).

21. Le Secrétariat a réalisé des économies dans un certain nombre de lignes budgétaires en 2011 afin de couvrir les dépassements du budget alloué aux dépenses de personnel et aux frais généraux de fonctionnement. Le Bureau de la CdP-RdP a été convoqué en conjonction avec le Bureau de la CdP en octobre 2011, économisant ainsi les 50 000 USD prévus au budget annuel qui se sont ajoutés aux économies créditées de l'année précédente. Le budget prévu pour la réunion du Groupe de liaison n'a pas été dépensé dans son intégralité, car la réunion a eu lieu tout de suite après la septième réunion de coordination pour les gouvernements et organisations qui mettent en œuvre le renforcement des capacités en matière de prévention des risques biotechnologiques, à Chisinau (Moldova). Par ailleurs, les fonds alloués à l'« Étude sur la manutention, le transport et l'identification – besoins et modalités en matière d'élaboration de normes » n'ont pas été utilisés, car l'étude sera menée à bien en 2012. Un crédit de la précédente CdP-RdP est également reflété en 2011.

22. Les dépenses pour 2011 de 2 571 979 USD représentent 107 % du total des contributions reçues pour 2011 (soit 2 395 575 USD) au 31 décembre 2011.

23. On trouvera au tableau 2 ci-dessous la ventilation des dépenses enregistrées par objet de dépense pour 2011.

Tableau 2. Dépenses du Fonds d'affectation spéciale BG en 2011 par objet de dépense (en milliers d'USD)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget approuvé (en USD)</i>	<i>Engagements/ dépenses</i>	<i>% du budget approuvé par la CdP/RdP</i>
Dépenses de personnel	1 698,8	1 785,6	105
Réunion du Bureau du Protocole de Cartagena	50,0	-1,0	0
Voyages en mission	55,0	49,4	90
Consultants/sous-traitance	20,0	23,5	117
Réunions consultatives du Centre d'échange sur la prévention des risques biotechnologiques	40,0	48,4	120
Réunion du Comité chargé du respect des obligations	40,0 0,0	42,8 -5,7	107 0
CdP-RdP 5	20,0	0	0
Traduction du site Internet du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques	15,0	1,9	13
Personnel temporaire/heures supplémentaires	30,0	24,1	80
Réunions du Groupe de liaison			
Évaluation indépendante de l'initiative de renforcement des capacités	20,0	20	100
Étude sur l'évaluation et l'examen	20,0	0	0
Étude sur la manutention, le transport et l'identification – besoins et modalités en matière d'élaboration de normes	259,7	273,6	105
Dépenses générales de fonctionnement			
<i>Dépenses à l'appui du programme</i>	297,5	291	90
Total partiel	2 288,6	2 571,9	112
<i>Réserve du Fonds de roulement (5 %)</i>	11,7		
Total	2 597,8	2 571,9	99

III REÇETTES ET RÉSULTATS PROJETÉS EN 2012

A. Fonds général d'affectation spéciale pour le Protocole de Cartagena (budget de base ou Fonds d'affectation spéciale BG)

i) *Budget pour 2012*

24. Dans sa décision BS-V/7, la Conférence des Parties a approuvé un budget de programme de base de 3 102 600 USD pour l'année 2012 pour le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques

/...

biotechnologiques. De ce montant, 2 516 700 USD devaient être payés par les Parties selon le barème arrêté dans l'annexe à cette décision, 400 000 USD ont été prélevés sur l'excédent dégagé au cours d'années antérieures et 185 800 USD devaient être financés sur la contribution du pays hôte :

Source de financement	2012
Parties au Protocole	2 516 700 \$
Pays hôte	185 800 \$
Excédent d'années antérieures	400 000 \$
Total	3 102 600 \$

ii) Contributions pour 2012

25. Au 31 juillet 2012, les contributions reçues pour 2012 au Fonds d'affectation spéciale BG s'élevaient à 1 902 924 USD, comme suit :

Acomptes pour 2012 reçus en 2011	572 765 \$
Contributions pour 2012 reçues en 2012	1 144 342 \$
Contribution du Gouvernement hôte	185 817 \$
	1 902 924 \$

En outre, un total de 135 437 USD a été reçu en 2012 au titre des contributions de 2011 et d'années antérieures.

iii) Engagements en 2012

26. Un montant total de 3 102 600 USD a été engagé sous la forme d'engagements pour l'année 2012. Ce montant représente 100 % des fonds approuvés par la Conférence des Parties pour l'année 2012 (voir le tableau 3 ci-dessous). Des dépenses d'un montant total de 1 532 642 USD ont été encourues en 2012 (au 31 juillet).

Tableau 3. Engagements du Fonds d'affectation spéciale BG en 2012 par objet de dépense

Objet de dépense	Budget approuvé (en USD)	Engagements	Pourcentage du budget approuvé
Dépenses de personnel (y compris le personnel temporaire, les heures supplémentaires et la formation)	1 766 000	965 034	55
Consultants/sous-traitants	40 000	12 000	30
Voyages en mission	50 000	31 955	64
Dépenses des services de conférence	630 000	186 986	29
Dépenses générales de fonctionnement	259 700	160 390	62
Dépenses à l'appui du programme	356 900	176 277	49
Total	3 102 600	1 532 642	49

B. Fonds d'affectation spéciale volontaire pour les contributions volontaires additionnelles à l'appui des activités approuvées du

***Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques
(Fonds d'affectation spéciale BH)***

27. Un montant total de 2 943 085 USD a été approuvé pour 2011-2012 au titre du Fonds d'affectation spéciale BH par la Conférence des Parties à sa cinquième réunion. Au 31 juillet 2012, le Secrétariat avait reçu des annonces de contributions pour des activités additionnelles approuvées d'un total de 970 253 USD pour 2011-2012. Des recouvrements d'un montant de 901 316 USD ont été enregistrés en 2011-2012 sous la forme de contributions pour les annonces faites pour cette période et représentant un taux de recouvrement de 93 %.

28. Un total de 674 166 USD a été dépensé ou engagé en 2011 et en 2012 (au 31 juillet) pour la réalisation d'activités additionnelles approuvées, dont les suivantes :

Activité	Dépenses (en USD)	Nombre de participants financés
Personnel du SCDB assurant le secrétariat de réunions	155 203	S/O
Formation à l'évaluation des risques posés par les OVM	82 511	28
Atelier régional sur le renforcement des capacités pour une mise en œuvre effective du Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques	46 165	16
Atelier sur le renforcement des capacités en matière de recherche et d'échange d'informations sur les impacts socioéconomiques des OVM	52 490	18
Formation de formateurs africains à l'identification et à la documentation des OVM	61 965	24
Groupe spécial d'experts techniques sur l'évaluation des risques et la gestion des risques posés par les OVM	84 133	22
Réunion du Groupe spécial d'experts techniques sur la deuxième évaluation et révision du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques	33 149	11

C. Fonds d'affectation spéciale volontaire pour faciliter la participation des Parties au processus du Protocole de Cartagena (Fonds d'affectation spéciale BI)

29. Un montant total de 678 000 USD a été approuvé au titre du Fonds d'affectation spéciale BI par la Conférence des Parties à sa cinquième réunion pour 2012. Au 31 juillet 2012, le Secrétariat avait reçu des annonces de contributions d'un montant total de 12 422 USD en 2012 (soit 1,8 % du montant approuvé pour 2012), dont les contributions totales avaient été payées. La constante pénurie de contributions dans le Fonds d'affectation spéciale BI demeure un sérieux obstacle empêchant la participation de délégués de pays en développement et de pays à économie en transition à la CdP-RdP 6.

30. Cette question est devenue grave, car le Secrétariat n'a pu financer la participation que d'un seul délégué de pays en développement et à économies en transition aux réunions de la CdP et de la CdP-RdP, ce qui veut souvent dire que pour la CdP-RdP (où les Parties peuvent se permettre d'envoyer un seul délégué), le délégué financé n'a pas été la personne dont l'expertise est la prévention des risques biotechnologiques, ou même la personne qui a représenté son pays aux réunions sur la prévention des risques biotechnologiques au cours de la biennie précédente. Par conséquent, nous exhortons les Parties à contribuer des fonds suffisants pour permettre la pleine et optimale participation de toutes les Parties à la CdP-RdP.

31. Au 31 juillet 2012, aucune dépense au titre du Fonds d'affectation spéciale BI n'a été encourue pour faciliter la participation à la CdP-RdP 6.

Dépenses de personnel

32. Les dépenses de personnel comprennent les salaires et traitements ainsi que d'autres prestations. Étant donné qu'elles reposent sur les dépenses type utilisées par l'Organisation des Nations Unies, les dépenses effectives varient d'un lieu d'affectation à l'autre en fonction des fluctuations de l'ajustement de poste et d'autres facteurs comme le nombre de personnes à charge, l'indemnité pour frais d'étude et les frais de rapatriement.

Voyages en mission

33. Le personnel du Secrétariat représente le Protocole à diverses réunions et manifestations et les voyages de membres du personnel à des manifestations organisées par d'autres organisations sont un des moyens les plus importants d'obtenir de synergies et des programmes de travail intégrés. Les voyages en mission comprennent également les frais de voyage encourus pour desservir les réunions convoquées par le Secrétariat en vertu du Protocole. Le Secrétariat a organisé quelque 23 déplacements pendant les 18 premiers mois de l'exercice biennal pour un coût total de 89 898 USD, soit 86 % du budget approuvé.

Dépenses générales de fonctionnement

34. Les dépenses générales de fonctionnement comprennent le financement du matériel et des fournitures de bureau, les équipements collectifs et les frais d'assurances, les frais d'impression et les dépenses de communication ainsi que la distribution des matériels imprimés et autres matériels. Elles sont partagées avec la Convention sur la base d'un ratio de 85 sur 15.

IV. PERSONNEL

Postes permanents

35. À sa cinquième réunion, la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole a approuvé l'inscription dans sa décision BS-V/7 de treize postes au budget de base (Fonds d'affectation spéciale BG) pour l'exercice biennal 2011-2012 (huit postes d'administrateurs et cinq postes d'agents des services généraux). Au 31 juillet 2012, tous les postes d'administrateurs (8) et d'agents des services généraux (5) financés sur le budget de base (Fonds d'affectation spéciale BG) avaient été pourvus.

36. Les informations sur l'avancement de la dotation en personnel du Secrétariat sont communiquées sur une base trimestrielle dans le rapport trimestriel qui est affiché sur le site Internet du Secrétariat, une ventilation détaillée figurant dans la section II du présent document.

Tableau 4. État de la dotation en personnel au titre du budget de base (Fonds d'affectation spéciale BG) (au 31 juillet 2012)

<i>Statut des postes</i>	<i>Postes d'administrateurs</i>	<i>Postes d'agents des services généraux</i>
Nombre total de postes approuvés par la Conférence des Parties	8	5
Postes régularisés	8	5

Postes partagés

37. Durant l'exercice biennal en cours, 7 postes (1 P5, 1 P4, 3 P3 et 2 GS) ont été partagés avec la Convention sur la base d'un ratio 85/15.

Programme de stages

38. Le programme de stages du Secrétariat est un programme en cours qui donne aux étudiants une occasion de passer un minimum de trois mois et un maximum de six mois au Secrétariat afin d'acquérir

des connaissances et une expérience en matière de recherche sur des questions présentant un intérêt pour leurs études ainsi que pour les travaux du Protocole. C'est un programme non rémunéré que parraine le stagiaire ou une organisation. Il fournit aux étudiants une importante expérience pratique qui complète leurs études et dont bénéficie également le Secrétariat sous la forme d'un programme de vulgarisation au titre duquel ces étudiants rentrent dans leurs pays et institutions avec les connaissances et l'expérience qu'ils ont acquises. Le programme a également pour beaucoup bénéficié au Secrétariat, car il lui sert de réservoir de ressources humaines auquel il peut facilement avoir accès. Pendant les 18 premiers mois de l'exercice biennal 2011-2012, le groupe chargé de la prévention des risques biotechnologiques a accueilli des étudiants du Canada et du Japon.

V. INDICATEURS DE SUCCÈS ET DE PERFORMANCE DU BUDGET DE PROGRAMME

A. *Gestion budgétaire*

1. Budget alloué par rapport aux dépenses (pour le Fonds BY).

Budget alloué pour 2011-2012 = 5 700 400 USD

Dépenses budgétaires pour le Fonds BY pour 2011-2012 (projeté) = 5 674 500USD

2. Budget alloué par rapport aux dépenses (pour le Fonds BE).

Budget alloué pour 2011-2012 = 2 943 085 USD

Dépenses budgétaires pour le Fonds BE pour 2011-2012 (juillet 2012) = 674 766 USD

B. *Mobilisation de ressources pour les Fonds d'affectations spéciales BE, BZ et VB_**

1. Fonds mobilisés pour le Fonds BE pour les activités menées par le Secrétariat

Contributions annoncées pour le Fonds BH pour 2011-2012 (juillet 2012) = 920 253 USD

Contributions reçues pour le Fonds BH pour 2011-2012 (juillet 2012) = 901 317 USD

2. Fonds mobilisés pour le Fonds BE pour des ateliers régionaux consacrés au renforcement des capacités

Contributions annoncées pour le renforcement des capacités au titre du Fonds BH pour 2011-2012 (juillet 2012) = 799 756 USD

3. Fonds mobilisés pour le Fonds BI

Contributions annoncées pour le Fonds BI pour 2011-2012 (juillet 2012) = 12 422 USD

Contributions reçues pour le Fonds BI pour 2011-2012 (juillet 2012) = 12 422 USD

C. *Renforcement des capacités et communication*

1. Activités et ateliers de formation dont les ressources proviennent du Secrétariat

a. Nombre de participants : 516

b. Nombre de Parties impliquées : 314

c. Degré de satisfaction des participants : Voir l'annexe XI du document

UNEP/CBD/COP/11/10/INF/36.

2. Nombre de publications distribuées

Au total, 1 284 exemplaires de six publications ont été distribués au cours de la biennie 2011-2012, comme suit : 613 en anglais, 83 en français, 561 en espagnol, 6 en arabe, 16 en russe et 5 en chinois.

3. Nombre de visites au site Internet

Un total de 1 141 039 visites au site Internet www.bch.cbd.int a été enregistré pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 août 2012.

4. Nombre de réunions auxquelles le Secrétariat a participé

* Voir document UNEP/CBD/COP/11/10/INF/36

Le personnel du Secrétariat a participé à 57 réunions au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 août 2012.

D. *Autres fonctions du Secrétariat*

1. Pourcentage des documents de travail mis à la disposition des Parties dans toutes les langues de travail et dans les délais :

RdP-6 60 %.

2. Pourcentage de séances plénières de la Conférence des Parties où des services d'interprétation sont fournis :

100 %

Liste des réunions organisées par le Secrétariat du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques

2011-juillet 2012

2011

DATES	TITRE DE LA RÉUNION	LIEU
15 - 16 décembre 2011	Atelier régional Amérique latine et Caraïbes sur le Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques	Lima (Pérou)
12 - 16 décembre 2011	Cours de formation à l'intention de l'Afrique anglophone sur l'évaluation des risques posés par les organismes vivants modifiés	Accra (Ghana)
28 - 30 novembre 2011	Atelier sous-régional pour le Pacifique sur le renforcement des capacités pour la mise en œuvre effective du Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques	Nadi (Fidji)
21 - 25 novembre 2011	Atelier sous-régional pour l'Asie de formation de formateurs sur l'identification et la documentation d'organismes vivants modifiés	New Delhi (Inde)
17 - 18 novembre 2011	Atelier régional Asie-Pacifique sur le Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques	New Delhi (Inde)
14 - 16 novembre 2011	Atelier sur le renforcement des capacités en matière de recherche et de partage d'informations sur les impacts socioéconomiques des organismes vivants modifiés au titre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques	New Delhi (Inde)
7 - 11 novembre 2011	Cours de formation pour l'Amérique latine sur l'évaluation des risques posés par les organismes vivants modifiés	Havane (Cuba)
5 - 7 octobre 2011	Huitième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions au titre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques	Montréal (Canada)
26 - 30 septembre 2011	Cours de formation pour les Caraïbes sur l'évaluation des risques posés par les organismes vivants modifiés	Belize City (Belize)
21 - 22 juillet 2011	Atelier régional pour l'Afrique sur le Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques	Addis-Abeba (Éthiopie)
7 juillet 2011	Conférence en ligne en temps réel sur les considérations socioéconomiques dans la prise de décisions concernant les organismes vivants modifiés : Asie-Pacifique (en anglais)	En ligne
5 juillet 2011	Conférence en ligne en temps réel sur les considérations socioéconomiques dans la prise de décisions concernant les organismes	En ligne

	vivants modifiés : Afrique (en français)	
23 juin 2011	Conférence en ligne en temps réel sur les considérations socioéconomiques dans la prise de décisions concernant les organismes vivants modifiés : Amérique latine et Caraïbes (en espagnol)	En ligne
21 juin 2011	Conférence en ligne en temps réel sur les considérations socioéconomiques dans la prise de décisions concernant les organismes vivants modifiés : Europe occidentale et Autres groupes et Europe orientale (en anglais)	En ligne
16 juin 2011	Conférence en ligne en temps réel sur les considérations socioéconomiques dans la prise de décisions concernant les organismes vivants modifiés : Afrique (en anglais)	En ligne
16 - 17 juin 2011	Atelier pour l'Europe centrale et orientale sur le Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques	Ljubljana (Slovénie)
30 may - 3 juin 2011	Troisième réunion du Groupe spécial d'experts sur l'évaluation des risques et la gestion des risques des organismes vivants modifiés	Mexico (Mexique)
11 - 15 avril 2011	Atelier sous-régional pour l'Europe centrale et orientale de formation de formateurs sur l'identification et la documentation d'organismes vivants modifiés au titre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques	Ljubljana (Slovénie)
7 - 8 avril 2011	Huitième réunion du Groupe de liaison sur le renforcement des capacités en matière de prévention des risques biotechnologiques	Chisinau (République de Moldova)
4 - 6 avril 2011	Septième réunion de coordination pour les gouvernements et les organisations qui mettent en œuvre et/ou qui financent des activités de renforcement des capacités en matière de prévention des risques biotechnologiques	Chisinau (République de Moldova)
30 mars - 1 avril 2011	Sixième réunion du Comité consultatif informel sur le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques	Montréal (Canada)
21 mars - 8 may 2011	Groupes de discussion en ligne sur les considérations socioéconomiques au titre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques	En ligne
21 - 25 février 2011	Séances d'information et réunion parallèle consacrées au Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques tenues au cours de la réunion du conseil d'administration du PNUE	Nairobi (Kenya)

2012

DATES	TITRE DE LA RÉUNION	LIEU
4 - 18 juin 2012	Forum en ligne sur la sensibilisation, l'éducation et la participation du public concernant le transport, la manipulation et l'utilisation en toute sécurité des organismes vivants modifiés	En ligne
4 - 8 juin 2012	Quatrième réunion du Groupe spécial d'experts techniques sur l'évaluation des risques et la gestion des risques	Montréal (Canada)
30 mai - 1 juin 2012	Neuvième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions au titre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques	Montréal (Canada)
14 - 16 mai 2012	Réunion du Groupe spécial d'experts techniques sur la deuxième évaluation et révision du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques	Vienne (Autriche)
9 - 11 mai 2012	Atelier inter-régional sur les besoins en matière de capacités pour la mise en œuvre du Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation	Riga (Lettonie)
19 avril 2012	Troisième série de conférences en ligne en temps réel sur l'évaluation des risques et la gestion des risques au titre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques : Asie et Pacifique	En ligne
17 avril 2012	Troisième série de conférences en ligne en temps réel sur l'évaluation des risques et la gestion des risques au titre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques : Afrique	En ligne
12 avril 2012	Troisième série de conférences en ligne en temps réel sur l'évaluation des risques et la gestion des risques au titre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques : WEOG et ECO	En ligne
11 avril 2012	Troisième série de conférences en ligne en temps réel sur l'évaluation des risques et la gestion des risques au titre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques : Amérique latine et Caraïbes	En ligne
28 - 30 mars 2012	Septième réunion du Comité consultatif informel sur le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques	Montréal (Canada)
15 - 16 mars 2012	Neuvième réunion du Groupe de liaison sur le renforcement des capacités en matière de prévention des risques biotechnologiques	Prague (République tchèque)
12 - 14 mars 2012	Huitième réunion de coordination pour les gouvernements et les organisations qui mettent en œuvre et/ou qui financent des activités de renforcement des capacités en matière de prévention des risques biotechnologiques	Prague (République tchèque)
13 - 15 février 2012	Réunion des sous-groupes de travail du Groupe spécial d'experts techniques sur l'évaluation des risques et la gestion des risques	Bonn (Allemagne)
